

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. HÉRAULT J. CHAUVIGNÉ M. CHARRON X. RIMBAULT C.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, la fréquentation est moindre par rapport à l'an passé.

Le temps fort du 5 octobre sur le thème de la cuisine, a reçu une bonne participation (96 enfants) et de bons échos. Pour remercier, les 12 élèves de la Maison Familiale Rurale d'Argenton les Vallées, le conseil municipal accorde une subvention de 120 euros pour les aider dans le financement de leur voyage d'étude. Il est rappelé que cet atelier culinaire intergénérationnel était entièrement pris en charge par cet établissement scolaire.

RESTAURANT SCOLAIRE

La commission va se réunir prochainement afin de remédier aux problèmes de bruit et de portions de nourriture qui semblent insuffisantes. Il est rappelé qu'une diététicienne a réalisé les menus et que les denrées alimentaires sont achetées à partir d'un document remis par elle.

RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE

Le conseil approuve le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) portant sur l'évaluation des charges transférées à l'Agglomération du Choletais, dans le cadre des transferts de charges liés aux modifications de périmètre et à la création des services communs.

Il en ressort qu'une attribution de compensation de 17 444 euros pour la voirie intra muros (le bourg) est attribuée à la commune qui en récupère la charge.

M. le Maire fait toutefois remarquer que les années précédentes les sommes engagées par l'ex Ccb à La Plaine dans le cadre de l'exercice de cette compétence étaient nettement supérieures

Pour la compétence « emploi » (subvention à la Mission Locale), la commune de la Plaine est redevable de la somme de 1 386 euros.

PERSONNEL COMMUNAL

Le projet d'embaucher Steven Cordier est annulé faute de possibilité d'embaucher en CAE.

La commune a décidé pour renforcer le service technique de prendre un stagiaire, Axel Bucquet, étudiant à la MFR de Mauléon du 23 octobre au 1^{er} décembre avec possibilité de prolonger son stage si ce dernier donne satisfaction.

Monsieur le Maire a interpellé le Sous-préfet de Cholet sur la situation de Christophe Mareau, dont le CAE se termine en décembre 2017, pour éventuellement prolonger ce dernier.

VOIRIE / CHEMIN

Voirie hors agglomération (travaux réalisés par l'ADC)

L'entreprise Bouchet TP réalise un renforcement des voies de la Petite Saunerie, la Fontenelle, la Maison du Bois et le Petit Hurloup pour une somme d'environ 33 200 euros. Un enduit est réalisé sur le chemin allant de la Rimonière au Bousselière, du lavoir aux Places, Les Fontenys au Bas Village,... pour un montant de travaux estimé à environ 58 000 euros.

Il n'est pas prévu cette année de programme pour le curage des fossés.

Un diagnostic des voies sera fait en début d'année 2018 par les services de l'agglomération du Choletais qui établira un programme des travaux à réaliser sur plusieurs années.

Voirie agglomération

L'entreprise Bouchet TP d'Yzernay interviendront en novembre pour les travaux prévus rue des Jonquilles, les trottoirs rue des Tilleuls et le sentier dans le parc.

La rue de la Frairie, Jeanne d'Arc, Pouparderie, des Lilas feront l'objet d'une opération « aménagement centre bourg 4^{ème} tranche ». Il est prévu divers travaux à savoir réfection de la chaussée, création trottoirs, enfouissement des réseaux, travaux d'assainissement pour une réalisation en 2020.

Broyage des bernés

Un devis auprès des Ets Beaupérin a été sollicité récemment.

Problème d'eau rue du Stade

Les agents ont réalisé un busage sur une partie de rue pour canaliser le ruissellement des eaux.

Chemin du Chef Bois à la Parionnerie

Bruno Girardeau prévoit le décapage et la mise en place d'un empierrement (pierres collectées par ses soins) sur le chemin en partie détérioré. La commune s'est engagée à fournir les matériaux pour la couche de surface.

Immeuble au 3 rue du Calvaire

Des traces importantes d'humidité apparaissent dans l'immeuble en raison de l'eau stagnante le long de la façade, impasse des Jardins. Le conseil ne s'oppose pas à la réalisation de travaux sur le domaine public par le propriétaire sous réserve que ces derniers soient réalisés par un professionnel et après accord des services techniques de l'AdC.

ENVIRONNEMENT

L'agglomération du choletais prévoit d'acheter un 2^{ème} broyeur de végétaux à l'usage des communes. Une réservation est nécessaire au préalable. Il faut contracter une assurance.

BATIMENTS

Beffroi église

La commission propose de retenir l'offre Bodet pour un montant de travaux de 52 639.20 € TTC. La réparation est principalement sur la grosse cloche et les travaux seront effectués localement à Trémentines (les Ets Lusseau proposeaient une réparation en Allemagne). De plus, l'équipe paroissiale avait émis le souhait de conserver les cloches d'origine. Le conseil municipal valide cette offre.

Maison de l'enfance et de la culture

Les travaux sur la partie de la toiture de la maison de l'enfance se terminent dans la semaine.

Salle du stade

Il reste principalement l'installation du bar par l'entreprise Instinct Bois, intervention programmée prochainement.

DIVERS

Bulletin municipal :

Une réunion aura lieu 24 octobre pour préparer le bulletin de décembre. L'accent sera mis sur les associations de la commune.

Vente d'herbe

Le conseil donne son accord pour la location du terrain situé au lieudit Les Pierres Plates (cadastré B225) d'une superficie de 1 hectare 29 ares à M. Frédéric Gourdon au prix de 106 euros pour 1 an.

Comité des fêtes réunies

Suite à la dissolution du « Comité réunis » et faute d'activités du Comité des fêtes de la Plaine dont ce dernier faisant partie, le conseil accepte la somme de 138.10 euros pour clôturer les comptes de l'association.

Hameau canin

Le conseil accepte le renouvellement de la convention avec le Hameau canin relative à la capture et l'accueil en fourrière des animaux errants et/ou dangereux. La cotisation annuelle est de 279.05 euros TTC.

Puits rue du Calvaire

Il est demandé de mettre un grillage devant la grille du puits rue du Calvaire pour empêcher les jeunes de jeter divers objets à l'intérieur.

Bibliothèque municipale

Chloé Pavageau a pris ses fonctions le 25 septembre dernier.

Mutuelle communale

Un nouvel interlocuteur a été nommé sur notre territoire, Benjamin Aubert. Sylvie Barbault a des retours très positifs sur cette mutuelle par les adhérents plainais.

Présence Boc'âge

On constate une faible participation aux animations proposées. La commune d'Yzernay ne donne pas de suite à l'adhésion à ce service.

Foyer des jeunes

L'assemblée générale aura lieu le 20 octobre à la salle des fêtes.

Fleurissement du bourg

La commission est déçue sur le rendu des jardinières suspendues dans le bourg, elles sont enlevées de plus en plus tôt. La commission va étudier d'autres solutions pour l'an prochain.

Prochaines réunions : le 9 novembre 2017 et le 14 décembre